



► Le projet de santé

► MSP Laennec

2 bis Allée des Lilas - 44600 SAINT-NAZAIRE

Contact : Valérie CADORET, coordinatrice et diététicienne
Tél : 02 40 17 00 17
E-mail : cadoboucha@wanadoo.fr



Une équipe

- 8 médecins généralistes
- 1 pharmacien
- 3 infirmiers/ infirmières
- 2 sages-femmes
- 1 pédicure-podologue
- 1 psychologue
- 1 diététicienne
- 4 secrétaires salariés

L'équipe a été reconnue **Maison de Santé Pluriprofessionnelle** en 2013¹

(1) Pour être reconnue MSP, une équipe doit présenter un projet de santé devant le CATS (Comité d'Accompagnement Territorial des Soins de premier recours) de son département.

Une MSP monosite

3 structures juridiques

- **1 SISA** (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) incluant 16 personnes
- **1 SCM** (Société Civile de Moyens) incluant 16 personnes
- **1 SCI** (Société Civile Immobilière) incluant 3 personnes





Contexte du retour d'expérience

Valérie CADORET, coordinatrice et diététicienne à la MSP Laennec à Saint-Nazaire, a présenté l'élaboration du projet de santé de sa MSP le 29 mars 2018, lors de la première séance de l'atelier d'écriture « Projet de santé » organisé par l'APMSL. Née en 2013, ancrée dans un territoire où le taux de précarité de la population est supérieur à la moyenne départementale, la MSP s'appuie sur l'exercice coordonné pour proposer une offre de soins adaptée.

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) Laennec est installée dans un quartier de Saint-Nazaire où la population est majoritairement en situation de précarité, quartier qui accueille également des personnes migrantes. Une partie des patients présente des problèmes sociaux, d'addictions, de santé mentale.

Ce projet de MSP a été initié par l'ancien cabinet médical du quartier, installé depuis 40 ans. Il regroupait 6 médecins généralistes. En 2012, le cabinet médical, qui occupait des locaux vétustes et sans accès pour les personnes à mobilité réduite, souhaite changer de locaux et profiter de cette occasion pour créer une Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Les professionnels vont alors à la rencontre des professionnels de leur territoire d'intervention, afin de repérer qui serait intéressé par ce projet d'exercice coordonné et pluriprofessionnel.

Quinze professionnels sont à l'époque intéressés : ils entament une phase de réflexion et de construction collective, qui aboutira en décembre 2013 à l'écriture du projet de santé de l'équipe.

Avec ses 17 professionnels, la MSP propose aujourd'hui aux patients du quartier une offre de soins diversifiée et pluridisciplinaire.

Un projet de santé structuré autour de quatre axes

Le projet de santé de la MSP Laennec s'articule autour de quatre axes prioritaires :

- ▶ Assurer une continuité des soins
- ▶ Être un lieu d'accueil et de formation de stagiaires
- ▶ Garantir un travail pluridisciplinaire et coordonné tant en interne, qu'avec les acteurs externes
- ▶ Aller au-delà du soin en portant des actions de prévention et d'éducation thérapeutique des patients

AXE 1 : ASSURER UNE CONTINUITÉ DES SOINS

La MSP Laennec est ouverte de 8 heures à 20 heures en semaine, ainsi que le samedi matin.

Elle permet également d'offrir aux patients la possibilité d'accéder chaque jour à des consultations non programmées avec des médecins généralistes, grâce à la mise en place d'un protocole de gestion de ces consultations spécifiques au sein de l'équipe (définition de plages dédiées et d'un roulement entre les médecins généralistes de l'équipe).

AXE 2 : ÊTRE UN LIEU D'ACCUEIL ET DE FORMATION DES STAGIAIRES

La MSP accueille chaque année des étudiants en médecine générale de niveau 1 et 2 (SASPAS) qui apprécient le fonctionnement en pluriprofessionnalité.

L'équipe leur propose des sujets de thèse en lien avec les activités de la MSP, comme par exemple l'évaluation de la mise en oeuvre d'un protocole pluriprofessionnel sur les AVK, ou encore une réflexion sur la manière de renforcer l'implication des usagers au sein de la MSP, avec l'étude notamment de la création d'un groupe de patients experts (objectifs, modalités).

L'accueil des internes permet ainsi de favoriser le travail pluriprofessionnel et la dynamique d'équipe.

De plus, la formation initiale des internes permet de faciliter les remplacements, collaborations et associations futurs au sein de la MSP.



AXE 3 : GARANTIR UN TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE ET COORDONNÉ

Deux types de coopération sont mises en œuvre pour favoriser le travail concerté pluriprofessionnel :

- ▶ en interne, entre les acteurs de la MSP
- ▶ en externe, avec les différents acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux du territoire

Ces actions ont été mises en œuvre au fur et à mesure de l'avancement du projet et chaque membre de l'équipe est libre de s'impliquer sur les projets qu'il souhaite.

La coopération interne

Celle-ci prend de multiples formes.

1/ Réunions de Concertation Pluriprofessionnelles (RCP) sur les cas complexes

Programmées tous les mois et ouvertes à tous les professionnels, elles permettent à chacun d'aborder des dossiers patients complexes qui nécessitent une concertation entre différents professionnels afin de garantir la meilleure prise en charge. Les situations abordées sont diverses : fin de vie, plaies chroniques, problèmes médico-sociaux, etc.

Ces réunions, si elles nécessitent de se familiariser avec de nouvelles méthodes de travail, sont très appréciées par tous les membres de l'équipe qui y voient une réelle plus-value dans leur pratique quotidienne.

Elles demandent de la bienveillance de la part de tous les membres de l'équipe afin de ne pas être dans le jugement de ses confrères.

Ces échanges ne sont pas forcément des réunions formelles, mais, même informelles, il est important d'en garder une trace dans la mesure du possible, afin de les valoriser.

2/ Réunions d'information et de formation pluriprofessionnelles

Au sein de la MSP Laennec sont organisées régulièrement des réunions sur les sujets prioritaires pour l'équipe : diabète avec intervention d'un diabétologue, anorexie boulimie, troubles cognitifs, plaies chroniques, etc.

A ces réunions sont invités des spécialistes hospitaliers, mais aussi d'autres professionnels libéraux qui peuvent participer aux échanges.

3/ Groupes de travail « protocoles de soins »

Chaque membre de l'équipe est libre de proposer un sujet de protocole sur lequel il lui semble intéressant de travailler avec d'autres membres de l'équipe.

A ce jour, la MSP Laennec a mis en place les protocoles pluriprofessionnels suivants : plaies chroniques, insuffisance cardiaque, AVK, patients âgés.

Conseil pour les réunions autour des cas complexes

« Lors de la réflexion sur le projet de santé, s'interroger sur une définition commune du « cas complexe » en demandant à chacun ce qu'il entend par cette notion (définition plus ou moins large selon les équipes). »

Moments de convivialité

« Ces moments sont essentiels pour l'équipe car ils permettent aux professionnels d'apprendre à se connaître, à partager. Cela crée un climat de confiance et de bien-être qui facilitera notamment les échanges lors des RCP cas complexes : se connaître permet aux professionnels de se sentir à l'aise et d'avoir moins peur du jugement des autres. L'équipe organise comme elle le souhaite ces temps de convivialité : repas, sorties extérieures, séminaires, etc. »

Valérie, coordinatrice de la MSP

La coopération avec les acteurs externes

1/ Consultations avancées en psychiatrie et en addictologie

Au sein de la MSP, des consultations avancées ont été mises en place en psychiatrie (avec le pôle de psychiatrie adulte du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire) et en addictologie (avec le CSAPA² Ophelia la Rose des vents), tous les 15 jours, afin de répondre aux besoins de prise en charge de la patientèle.

Trois fois par an, une réunion avec l'équipe permet de discuter des cas suivis.

(2) Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie



Le Projet de santé de la MSP Laennec à Saint-Nazaire (44)

2/ Coordination avec le CLIC³ pour le suivi des personnes âgées fragilisées

Afin de ne pas avoir à gérer uniquement des situations en urgence et d'essayer d'être dans la prévention, la MSP s'est coordonnée avec le CLIC en mettant en place une fiche de liaison.

La coordinatrice recense les différentes fiches ; une fois qu'elle en a suffisamment, elle provoque une réunion de concertation pour définir un plan d'action adapté à la situation de la personne âgée.

3/ Expérimentation avec une assistante sociale de la Caisse d'Assurance Maladie

La MSP Laennec va débiter prochainement une expérimentation avec la Caisse Primaire Assurance Maladie pour une vacation d'assistante sociale au sein du regroupement, afin de traiter les problématiques d'accès aux soins, de maintien dans le travail et de retour d'hospitalisation.

AXE 4 : MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ETP (ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT)

La MSP déploie plusieurs programmes d'ETP :

- ▶ maladies cardiovasculaires
- ▶ diabète
- ▶ prévention des chutes

La MSP met également en oeuvre plusieurs actions de prévention sur des sujets divers :

- ▶ Ateliers d'aide au sevrage tabagique
- ▶ Ateliers sur les différents moyens contraceptifs

La MSP s'appuie sur les différents acteurs du territoire (réseaux, associations et Mutuelles notamment) pour pouvoir déployer ces programmes, sans avoir à chaque fois à tout réinventer.

(3) Centre Local d'Information et de Coordination

Anticiper le projet immobilier

L'équipe a souhaité matérialiser le projet de santé et le « travailler ensemble » par un projet immobilier.

Les professionnels de santé sont entrés dans les locaux en 2015. L'équipe conseille de prévoir, dès le début du projet, une salle de réunion assez grande pour améliorer le confort des rencontres entre professionnels de la MSP, mais aussi avec les acteurs externes. Elle recommande également d'anticiper des bureaux supplémentaires pour l'accueil de stagiaires ou pour la mise en place de consultations avancées.

Conseils pour élaborer un projet de santé

- ▶ Préalable au projet : apprendre à se connaître les uns les autres pour ensuite définir le projet que l'on souhaite partager.
- ▶ Le projet de santé est un document unique, propre à chaque équipe : il n'y a pas de modèle-type.
- ▶ Pour la définition du projet, s'appuyer sur les motivations des professionnels qui la composent et les spécificités du territoire.
- ▶ Un projet de santé est évolutif. Si certaines thématiques ne sont pas envisageables dès le départ, elles pourront être intégrées par la suite dans le plan d'actions de l'équipe en fonction de l'évolution de sa maturité, mais aussi des problématiques du territoire. Il vaut parfois mieux débiter par quelques actions prioritaires uniquement, afin de s'assurer de pouvoir les mettre en oeuvre de manière effective.
- ▶ Penser à planifier dès le départ les grandes étapes des actions envisagées (calendrier prévisionnel) afin d'avoir une visibilité globale, de prioriser les actions et ainsi d'engager sereinement le travail en équipe.



Valérie, coordinatrice de la MSP